

PRISE DE POSITION DES ORGANISATIONS MEMBRES DE LA MAISON DES MINES DU KIVU SUR LA CRISE DE CONFIANCE ENTRE LE COORDONATEUR NATIONAL DE L'ITIE DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO (ITIE-RDC) ET LES COMPOSANTES SOCIETE CIVILE ET ENTREPRISES

La Maison des Mines du Kivu, MMKi en sigle, un réseau des organisations de la société civile du Sud Kivu impliquées dans la mise en œuvre de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives, ITIE en sigle, en République Démocratique du Congo se dit une fois de plus préoccupé par la gouvernance du processus ITIE-RDC, caractérisée à ce jour par des foyers de tensions au sein du Comité Exécutif (CE). Des tensions sont observées entre le Secrétariat technique (ST) de l'ITIE et les délégués des entreprises d'une part ; et entre le ST et les délégués de la société civile d'autre part ; et invite le CE à prendre des mesures nécessaires pour sauver le processus ITIE-RDC.

En effet, depuis le début de l'année 2015, la MMKi constate des nombreux problèmes dans le fonctionnement du Comité Exécutif de l'ITIE de la république Démocratique du Congo dont les derniers en date sont des tensions qui opposent les délégués des composantes entreprises et ceux de la société civile au Coordonnateur National de l'ITIE-RDC. Parmi les problèmes à la base de ces tensions se trouve un certain nombre de griefs que les deux composantes reprochent au Coordonnateur, entre autres, le non-respect des activités et du calendrier arrêtés dans le Plan d'action adopté par toutes les parties prenantes, l'usurpation du pouvoir par le Coordonnateur dans le fonctionnement du Groupe Multipartite, la désignation et révocation des délégués des composantes entreprises et société civile, la mauvaise gestion des ressources financières mise à sa disposition, mobilisées pour le fonctionnement du processus, etc.

Pour la MMKi, cette situation n'est pas la première. Elle se joint à plusieurs autres problèmes qui menacent la mise en œuvre du processus ITIE ainsi que les efforts consentis par les uns et les autres depuis le début, à l'adhésion du pays au processus jusqu'à ce jour et peut hypothéquer le processus.

A titre de rappel, déjà au mois de mars de l'année en cours, la MMKi a publié une déclaration dans laquelle, elle prenait publiquement position par rapport aux défis liés à la marche de la mise en œuvre du processus depuis le début de l'année 2016. Dans cette prise de position, les organisations membres de la MMKi relevait différents défis et problèmes qui étaient à la base

du dysfonctionnement du processus, lesquels entravent la participation effective et efficiente de toutes les parties prenantes au débat sur l'ITIE et interpellaient le Groupe Multipartite à prendre en toute urgence les mesures qui s'imposent¹. A la liste de ces problèmes figuraient entre et autre :

- La crise de confiance entre les différentes parties prenantes au Comité Exécutif ;
- L'annulation de plusieurs réunions du Comité Exécutif sans raisons valables ;
- Le non-respect du Plan Technique de Travail adopté par le Comité Exécutif ;
- La non finalisation des documents de mise en œuvre de l'ITIE, dont notamment le mécanisme de désignation et de remplacement des membres du Comité Exécutif.

Dans ce même ordre d'idée plusieurs analyses faites juste après tant du côté des entreprises que du côté de la société civile et même du CE exécutif ont relevés les mêmes problèmes et soulevées les mêmes inquiétudes sur les conséquences actuelles et avenir de ces faits sur le processus en RDC.

Dans leur lettre datant du 03 Mai 2017 produite à l'issue de la réunion organisée d'analyse la situation du dysfonctionnement de l'ITIE-RDC, le collège des entreprises fustigeait le comportement du Coordonnateur national de l'ITIE et la publication de certains documents liés au processus sans que ces derniers n'aient été débattus et adoptés par le Comité Exécutif conformément à la Norme et aux principes de gouvernance de l'ITIE-RDC. En guise de solution, le collège des entreprises avait recommandé au président du CE de l'ITIE de convoquer en toute urgence, une session extraordinaire pour faire table rase de tous les problèmes soulevés dans leur lettre et cela avant l'organisation de toute autre activité en rapport avec le processus².

En date du 19 Juin 2017, l'Association africaine de défense des droits de l'homme, ASADHO en sigle, une organisation de la société civile impliquée dans l'ITIE en RDC a adressé une correspondance au Premier Ministre et chef du gouvernement, pour lui faire part des problèmes observés dans la mise en œuvre de l'ITIE, dont deux étaient liés au

¹ Lire la lettre des entreprises adressée au Président du CE en date du 03 Mai 2017 portant « Convocation de la réunion extraordinaire du CE.

²

http://www.congomines.org/system/attachments/assets/000/001/248/original/Prise_de_position_des_oscs_du_sud_Kivu_sur_le_processus_ITIE.pdf?1493972000

disfonctionnement du CE. Il s'agit de, l'absence d'un Décret créant et organisant le fonctionnement de l'ITIE adapté à la nouvelle Norme et aux réalités du pays et la crise de confiance entre le Coordonnateur national de l'ITIE et les délégués des parties prenantes due entre et autres au problème de gestion de l'ITIE, l'ingérence dans la désignation et le remplacement des collèges des composantes société civile et entreprise reprochés à cette autorité. En conclusion, l'ASADHO avait proposé comme solutions relativement à ces problèmes, la finalisation et adoption du projet de Décret portant fonctionnement de l'ITIE et l'appréciation de la nécessité du maintien ou pas du Coordonnateur national actuel de l'ITIE-RDC³.

A la demande de toutes les parties prenantes, une commission a été mise en place en 2016 pour auditer les états financiers de 2015 du ST et évaluer le fonctionnement de cet organe technique. Le 08 juin 2017, la commission d'audit a rendu public les conclusions de son travail, lesquels conclusions ont révélés des faits graves à la base du disfonctionnement de cet organe parmi lesquels la mauvaise gestion des ressources financières mises à sa dispositions, le non-respect du Plan de travail et de la feuille de route des activités. Cette commission a formulé une grande recommandation, demandant au CE de prendre des mesures pour améliorer la gestion du ST et par voie des conséquences de l'Initiative elle-même dans son ensemble⁴.

Pour la MMKi, la lecture des conclusions de tous ces documents montre que tous ont un même dénominateur commun, à savoir le disfonctionnement sérieux dans la mise en œuvre du processus depuis ces deux dernières années et l'existence d'une grande crise de confiance entre le Coordonnateur national de l'ITIE et les délégués des parties prenantes. Et que ces différents problèmes impactent négativement la mise en œuvre du processus et exposent la république à des conséquences lourdes si des mesures appropriées ne sont pas prises dans un bref délai.

3

http://www.congomines.org/system/attachments/assets/000/000/774/original/Lettre_de_l'Asadho_au_pr%C3%A9mier_ministre_sur_l'ITIE.pdf?1439900953.

⁴ Lire le rapport de la commission d'audit mise en place par le CE à la demande du premier Ministre et des parties prenantes sur la marche du processus ITIE et la sincérité des états financiers du ST publié en date du 08 juillet 2017.

Nous rappelons que s'agissant des problèmes de gestion des ressources financières mise à la disposition du ST, tant que mécanisme de transparences, l'ITIE-RDC devrait normalement servir de modèle en termes de gouvernances responsables et transparente pour toutes les autres institutions de la République. Il est donc inadmissible que ça soit cette dernière soit caractérisée par des actes qui vont en l'encontre des principes fondamentaux de la transparence en faveur des quels elle est créée et est sensé travailler.

Quant à la crise de méfiance entre le Coordonnateur National et les délégués des entreprises et de la société civile, la MMKi attire l'attention de toutes les parties prenantes à ne pas prendre cette question avec légèreté car elle peut avoir des incidences graves dans la mise en œuvre du processus lui-même, surtout au moment de la validation.

Pour garantir le caractère multi-acteurs du processus, la Norme⁵ exige que « Le gouvernement est tenu de nommer un haut responsable chargé de diriger la mise en œuvre du l'ITIE. La personne ainsi nommée devra avoir la confiance de toutes les parties prenantes, et elle doit maintenir cette confiance tout au long de la mise en œuvre du processus ». Au regard des faits ci-hauts relevés, il est clairement démontré qu'au de-là de problème de gestion reprochés au ST, le Coordonnateur National n'a plus la confiance de toutes les parties comme avant, et par conséquent, il ne peut plus être à mesure de conduire normalement le processus comme par le passé. Les stagnations dans la mise en œuvre observées dans la mise en œuvre du processus en général ces deux dernières années et le retard enregistré dans la publication du rapport ITIE de l'exercice 2015 en sont des signes.

Au vu de ce qui précède, les organisations membres de la MMKi recommandent ce qui suit :

Au Premier Ministre :

- De s'impliquer d'avantage pour aider le CE ITIE-RDC à résoudre les problèmes ci-haut relevés afin de sauver le processus;
- De mettre à la disposition du CE les moyens nécessaires pouvant lui permettre d'apurer les arriérées des factures de l'A.I des rapports ITIE 2014 et 2015 pour que le rapport ITIE 2015 en souffrance soit publié dans un meilleur délai.

⁵ Exigence 1.b de la norme 2016

Au Comité Exécutif :

- De convoquer en toute urgence une réunion extraordinaire pour statuer sur les problèmes cruciaux qui rongent la mise en œuvre du processus ITIE-RDC afin d'établir la responsabilité et prévoir les sanctions ; et
- De mettre sur pieds un plan d'urgence pour la mise en œuvre des toutes recommandations lui adressées au cours de cette dernière période ;

Aux Partenaires Techniques et financiers du processus :

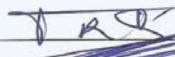
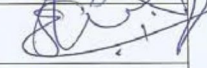
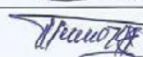
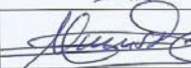
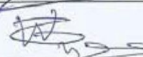
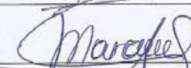
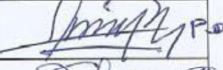
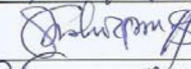
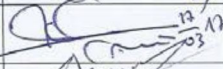
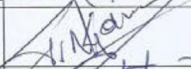
- De s'impliquer pour aider la République Démocratique du Congo à trouver des solutions durables aux problèmes de mise en œuvre auxquels elle est butée afin de sauver le processus qu'ils ont appuyé depuis le début jusqu'à ce jour.

Pour la Maison des Mines du Kivu

Grégoire KASADI

Directeur

PRISE DE POSITION DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DU SUD-KIVU IMPLIQUÉES DANS LA MISE EN ŒUVRE ET LA GOUVERNANCE DU PROCESSUS ITIE EN R.D. CONGO.

Nom.	Organisation.	Téléphone.	Signature.
Vendicien RABONKA	GAH	0997790210	
Thérèse WABAGUMA	T.G.E	0840602735	
Demy KAHUKA	CRECA	0994186150	
Marlene BABINE	BEST	0573434919	
Biemweni MULIADWA	APRODEPED	0995737470	
Florent Chirimwami	DEGETI	0853543552 0974915310	
Leonce LUMVI	OGP	0997740869	
Kwembwa TONY	JPT	0818697270	
Viviane SBAHIRE	SOFEDI	0992542754	
PABLO MUBENHWA	BO Sociv/SK	0977447189	
ERIC KAJEMBA	Team Leader GTT Mines	0994541218	
CIRHIZA Francisco	MMKI Recherche	0991789677	
Tibère K. BUNIA	Point focal ITIE-SK	0994610683 0853599284	
Fernando NKANA	FSH-RDC	0815234420	
Géorgie KASTOI	MMKI	0816389435	